

Les personnes vivant dans la rue : l'urgence d'agir

Déclaration du groupe Associations

Que, dans notre pays, tant de personnes vivent à la rue est un scandale ! Un scandale qui use les indignations parce qu'il dure. Promesses après promesses, il semble que rien n'arrive à réduire leur nombre ni à améliorer leur situation. C'est un échec cuisant ! Il discrédite l'ambition de fraternité que porte notre devise républicaine.

La mise à l'abri est la première urgence à laquelle il s'agit de répondre. Or le Samu social est saturé, depuis même sa création. Les accueils inconditionnels d'urgence manquent. Les parcours allant jusqu'au logement de droit commun en passant par toutes les formes et étapes d'hébergement, sont eux aussi saturés... Au point d'en arriver à financer des places d'hôtel pour des familles à la rue. Ni l'application du droit au logement opposable, ni la mise en place des SIAO pour coordonner demandes et places disponibles, ni l'expérimentation du principe de « logement d'abord » n'ont été suffisants... Alors il faut : construire plus de logements très sociaux, financer davantage de places d'hébergement, renforcer l'intermédiation locative, utiliser les bâtiments publics vacants. C'est vrai, le CESE le dit. Nous soutenons. Une étude plus poussée sur les raisons de la saturation des parcours aurait été sans doute utile et nous regrettons de ne pas avoir eu le temps nécessaire pour mieux comprendre pourquoi des personnes y stagnent ainsi, parfois des années.

Nous soutenons également l'adaptation des dispositifs aux situations plus particulières des jeunes, des personnes les plus précarisées, des femmes, ainsi que ce qui concerne la médiation santé et la domiciliation. Nous regrettons qu'il ait manqué de temps pour évoquer les situations des personnes âgées ou le manque d'accueils spécialisés en addictologie...

Cependant, ce sur quoi nous voulons insister et qui nous frappe, est que la très grande majorité des personnes qui vivent à la rue ont vécu de profonds traumatismes relationnels : elles ont souvent été méprisées, rejetées, abandonnées, abusées ou frappées et même violées par les personnes qui comptaient le plus pour elles. Les dispositifs d'aide ont même pu produire de nouvelles ruptures brutales, comme pour les jeunes sortant de l'ASE.

Rétablir une relation de confiance est la première priorité. Sans relations restaurées dans la durée, tout échoue. Même parfois la mise à l'abri. Cette évidence ouvre une voie nouvelle, aussi nous soutenons comme centrales, les préconisations 13 et 14 du projet d'avis. Elles proposent d'expérimenter et de déployer une démarche « zéro personne sans accompagnement » qui consiste à viabiliser un écosystème relationnel complet dédié aux

personnes vivant à la rue : un maillage territorial d'équipes citoyennes, d'associations et une mise en synergie de toutes les formes d'engagements professionnels ou non, autour de la restauration des liens sociaux.

Par cette préconisation, le CESE fait émerger l'idée d'un droit à l'accompagnement.

Alors que nous entrons dans l'hiver, le CESE s'associe à l'indignation exprimée par les pétitions citoyennes dont il s'est saisi et appelle à la responsabilité de l'État et à la mobilisation de toutes les forces citoyennes pour sortir les personnes de la rue.

Le groupe des associations a remercié la présidente et les rapporteurs pour leur écoute et leur engagement franc et passionné. En conséquence, il a voté ce projet d'avis.